

Projet de loi 15,96, C-27... éclaircir pour mieux surveiller le processus législatif

Justine Grandmont-Pruvost

Caroline Sauv 

8 novembre 2023



Plan de la présentation

▼ Plan

- Présentation du Centre du savoir chez Fasken
- Avantages de mettre en place une veille juridique dans son milieu
- Survol du processus législatif
- Comment mettre en place une veille législative
- Les veilles chez Fasken
- Sources utiles



Présentation du Centre du savoir

Centre du savoir

Centre du savoir



FASKEN

- Quatre bibliothécaires détenant une maîtrise en science de l'information et bibliothéconomie
- Deux techniciennes en gestion documentaire
- Gestion du catalogue de bibliothèque
- Service de recherche jurisprudentielle, législative et doctrinale, de même que dans les débats parlementaires et les plunitifs
- Service de veille médias, jurisprudentielle et législative à l'interne et pour les clients
- Recherche d'affaires

FASKEN



Avantages de la veille juridique

▼ Avantages

- Anticiper les changements législatifs qui pourraient affecter le milieu de travail et être prêt à s'y adapter.
- Développer une nouvelle expertise

Source intéressante : "La veille juridique, une source d'inspiration pour l'innovation" [La veille juridique, une source d'inspiration pour l'innovation | Cairn.info](#)



Survol du processus législatif

▼ L'adoption et la modification de lois, en bref

2.2 PRINCIPALES ÉTAPES DU PROCESSUS LÉGISLATIF

QUÉBEC

*Avant-projet de loi (facultatif)²⁵

Présentation

- Dépôt du projet de loi²⁶ (désigné par un numéro qui correspond à l'ordre de son impression au cours de la session) et vote (sans débat)

Possibilité d'audiences publiques en commission parlementaire (consultation générale permettant à la population de se faire entendre et à déposer des mémoires)

Adoption du principe

Débat sur le principe même du projet et envoi en commission

[Page 34]

Étude détaillée en commission

- Étude et vote, article par article en commission parlementaire et dépôt du rapport
- Prise en considération du rapport par l'Assemblée** (amendement et vote)

Adoption

- Adoption de l'ensemble du projet après débat

Sanction

(Entrée en vigueur après 30 jours à moins que le texte ne prévoie un processus de proclamation)

Publication

- Gazette officielle du Québec, Partie 2 (GOQ 2)
- Recueil des lois et règlements du Québec (RLRQ)
- Recueil annuel des lois (LQ)

FÉDÉRAL

*Avant projet de loi (facultatif)

Première lecture

- Dépôt du projet de loi devant la Chambre des communes (désigné par un numéro précédé de la lettre « C ») ou devant le Sénat (désigné par un numéro précédé de la lettre « S »)
- Lecture du titre et distribution du texte aux parlementaires

Deuxième lecture

Débat sur le principe même du projet et renvoi devant le comité compétent

Étude détaillée en comité

- Étude et vote, article par article en comité parlementaire, dépôt du rapport et vote sur d'éventuels nouveaux amendements en Chambre

Troisième lecture

- Adoption de l'ensemble du projet

Dépôt devant l'autre Chambre qui reprend le processus *ab initio*

Sanction

(Entrée en vigueur le jour même à moins que le texte ne prévoie un processus de proclamation)

Publication

- Gazette du Canada, Partie III (Gaz Can III)
- Lois codifiées fédérales (LC)
- Recueil annuel des lois (LC)

Exemple: Projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

LOIS MODIFIÉES PAR CE PROJET DE LOI:

- Code civil du Québec;
- Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001);
- Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002);
- Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques (chapitre C-7.1);
- Charte de la langue française (chapitre C-11);
- Charte de la Ville de Longueuil (chapitre C-11.3);
- Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (chapitre C-11.4);
- Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12);
- Loi sur les cités et villes (chapitre C-19);
- Code de procédure civile (chapitre C-25.01);
- Code des professions (chapitre C-26);
- Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (chapitre C-29);
- Loi sur l'exécutif (chapitre E-18);
- Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (chapitre I-13.011);
- Loi d'interprétation (chapitre I-16);
- Loi sur la justice administrative (chapitre J-3);
- Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (chapitre M-16.1);
- Loi sur les ministères (chapitre M-34);
- Loi sur l'organisation territoriale municipale (chapitre O-9);
- Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1);
- Loi sur la publicité légale des entreprises (chapitre P-44.1);
- Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (chapitre R-10);
- Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (chapitre R-12.1);
- Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1);
- Loi instituant le Tribunal administratif du travail (chapitre T-15.1);
- Loi constitutionnelle de 1867.

Source: PL96, version de présentation, 2021



Mettre en place
une veille
législative

▼ Procédure à suivre

- Identification du projet de loi à surveiller
- Utilisation d'un outil de suivi de page Web et/ou vérification manuelle
- Choix d'un moyen de diffusion

Identification du projet de loi à surveiller

- Où trouver les projets de loi?
 - [Le site de l'Assemblée nationale](#) (Québec)
 - [LegisINFO](#) (Fédéral)

Travaux parlementaires

- Journal des débats
- Travaux de l'Assemblée
- Travaux des commissions
- Cheminement des projets de loi
- Projets de loi
- Documents déposés
- Calendrier hebdomadaire des travaux

Recherche avancée dans la section Travaux parlementaires

Mots clés

Type de documents

Tous les documents

Type de travaux

Projets de loi présentés à l'Assemblée nationale

Cette liste donne accès à la plus récente version d'un projet de loi. Lorsqu'il est sanctionné, la liste permet d'accéder au texte du projet de loi grâce à un lien vers le site des [Publications du Québec](#).

Les projets de loi sont habituellement diffusés dans l'heure suivant leur présentation.

Pour en savoir plus sur

- les types de projets de loi et les étapes de leur cheminement
- la façon de commenter un projet de loi ou de participer à une consultation publique.

Choisir une session

Session en cours - 43e législature, 1re session (29 novembre 2022 -)

Sélectionner un type de projet de loi

Tous les projets de loi

RECHERCHER

- Lois du Québec
- Tableau des modifications apportées aux lois publiques
- Tableau cumulatif des modifications aux lois du Québec

Projets de loi - 43e législature, 1re session (29 novembre 2022 -)

Projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français

Dans cette page, les documents en format PDF sont conformes à l'imprimé. Le téléchargement et la lecture des documents PDF nécessitent l'utilisation du lecteur Adobe Acrobat, disponible gratuitement sur le site de la [compagnie Adobe](#).

[Pour en savoir plus sur les types de projets de loi et les étapes de leur cheminement](#)

Renseignements

Auteur

[Jolin-Barrette, Simon](#), Ministre responsable de la Langue française

Type

Public du gouvernement

Ce projet de loi :

a été présenté à la 42^e législature, 1^{re} session
a été réinscrit à la 42^e législature, 2^e session le 20 octobre 2021.

Étapes de cheminement

Signification des termes utilisés :

- Amendement (une ou des modifications ont été apportées au projet de loi à cette étape)
- À la majorité des voix (le projet de loi a franchi cette étape à la majorité des voix des députés)
- Vote : Pour, Contre, Abstention (le projet de loi a franchi cette étape à la suite d'un vote des députés dont les résultats sont affichés)
- La date de sanction est suivie de l'année et du numéro de chapitre de la loi sanctionnée tels qu'ils figureront dans les Lois du Québec. À titre d'exemple, l'expression « 2007, c. 7 » figurant à la suite d'une date de sanction signifie « Lois du Québec 2007, chapitre 7 ».

Présentation

- [Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français \(PDF, 585 Ko\)](#) 📄
- [Séance du 13 mai 2021 \(Vote : Pour 121, Contre 0, Abstention 0\)](#)

Consultations particulières

- [Commission de la culture et de l'éducation](#)
- [Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français](#)
- [Séance du 21 septembre 2021](#)
- [Séance du 22 septembre 2021](#)
- [Séance du 23 septembre 2021](#)
- [Séance du 28 septembre 2021](#)
- [Séance du 29 septembre 2021](#)
- [Séance du 30 septembre 2021](#)
- [Séance du 5 octobre 2021](#)
- [Séance du 6 octobre 2021](#)
- [Séance du 7 octobre 2021](#)

Dépôt du rapport de commission - Consultation

- [Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation - Consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français \(PDF, 1 Mo\)](#) 📄
- [Séance du 21 octobre 2021](#)

Adoption du principe

- [Séance du 2 novembre 2021](#) (Débat amorcé, puis ajourné)
- [Séance du 3 novembre 2021](#) (Reprise du débat puis ajournement)
- [Séance du 4 novembre 2021](#) (Vote : Pour 116, Contre 0, Abstention 0)

Étude détaillée en commission

- [Commission de la culture et de l'éducation](#)
- [Étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français](#)
- [Amendements non adoptés - PL 96 \(PDF, 2 Mo\)](#) 📄
- [Amendements adoptés - PL 96 \(PDF, 7 Mo\)](#) 📄
- [Séance du 23 novembre 2021](#)
- [Séance du 24 novembre 2021](#)
- [Séance du 7 décembre 2021](#)
- [Séance du 8 décembre 2021](#)
- [Séance du 9 décembre 2021](#)
- [Séance du 1 février 2022](#)
- [Séance du 2 février 2022](#)
- [Séance du 3 février 2022](#)
- [Séance du 8 février 2022](#)
- [Séance du 9 février 2022](#)
- [Séance du 10 février 2022](#)
- [Séance du 15 février 2022](#)
- [Séance du 16 février 2022](#)
- [Séance du 17 février 2022](#)
- [Séance du 22 février 2022](#)
- [Séance du 23 février 2022](#)
- [Séance du 24 février 2022](#)
- [Séance du 15 mars 2022](#)
- [Séance du 16 mars 2022](#)
- [Séance du 17 mars 2022](#)
- [Séance du 22 mars 2022](#)
- [Séance du 23 mars 2022](#)
- [Séance du 29 mars 2022](#)
- [Séance du 30 mars 2022](#)
- [Séance du 5 avril 2022](#)
- [Séance du 6 avril 2022](#)
- [Séance du 7 avril 2022](#)
- [Séance du 12 avril 2022](#)
- [Séance du 13 avril 2022](#)
- [Séance du 14 avril 2022](#)



Dépôt du rapport de commission - Étude détaillée

- [Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation - Étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français \(PDF, 10 Mo\)](#) 📄
- [Séance du 26 avril 2022](#) (amendements)

Prise en considération du rapport de commission

- [Amendements adoptés du ministre responsable de la Langue française - PL 96 \(PDF, 4 Mo\)](#) 📄
- [Amendement rejeté de la députée de Marguerite-Bourgeoys - PL 96 \(PDF, 50 Ko\)](#) 📄
- [Amendements rejetés de la députée de Mercier - PL 96 \(PDF, 100 Ko\)](#) 📄
- [Amendements rejetés du député de Matane-Matapédia - PL 96 \(PDF, 53 Ko\)](#) 📄
- [Séance du 11 mai 2022](#) (Le débat étant terminé, un vote par appel nominal est exigé puis reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance)
- [Séance du 12 mai 2022](#) (adopté, tel qu'amendé (Vote : Pour 68, Contre 18, Abstention 6))

Adoption

- [Séance du 12 mai 2022](#) (Débat amorcé puis ajourné)
- [Séance du 24 mai 2022](#) (Vote : Pour 79, Contre 29, Abstention 0)

Sanction

- [Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français](#)


Date de la sanction : 1 juin 2022

Chapitre dans le *Recueil annuel des lois du Québec* : 2022, chapitre 14

Mode d'entrée en vigueur

le 1er juin 2022, sauf exceptions

Version présentation vs version sanctionnée



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE


Projet de loi n° 96

**Loi sur la langue officielle et
commune du Québec, le français**

Présentation

Présenté par
M. Simon Jolin-Barrette
Ministre responsable de la Langue française

Éditeur officiel du Québec
2021



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

DEUXIÈME SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Projet de loi n° 96
(2022, chapitre 14)**

**Loi sur la langue officielle et
commune du Québec, le français**

**Présenté le 13 mai 2021
Principe adopté le 4 novembre 2021
Adopté le 24 mai 2022
Sanctionné le 1^{er} juin 2022**

Éditeur officiel du Québec
2022

▼ Suivis automatiques et vérifications manuelles

- Suivi automatique: Trackly
 - Envoi de courriel lorsque des modifications sont faites à la page Web
- Vérification manuelle:
 - Gazette officielle du Québec publiée tous les mercredis / Gazette du Canada publiée un mercredi sur deux
 - Page Web des projets de loi surveillés

▼ Choix d'un moyen de diffusion

- À quelle fréquence envoyer les résultats aux usagers
 - Dès qu'il y a une modification?
 - Une fois par semaine, au besoin?
 - Résumé mensuel de toutes les modifications?
- De quelle façon?
 - Courriels?
 - Blogues?
 - Section d'un site Web mise à jour manuellement?

▼ En résumé

- Les projets de loi modifient des lois existantes ou créent de nouvelles lois
- Les étapes de cheminement sont publiées sur les sites des assemblées législatives
- Les vérifications peuvent être manuelles quand le volume des projets de loi surveillés est moindre



Notre travail chez Fasken

▼ La veille chez Fasken

- La veille en chiffres
 - 117 veilles médiatiques
 - 43 veilles jurisprudentielles
 - Plus de 400 lois pancanadiennes et leurs règlements surveillés

▼ Veille législative

- Liste de 89 groupes de destinataires qui surveillent tous des ensembles de lois et de règlements différents.
- Base de données où sont compilés les lois et règlements
 - Permet de générer des index pour chaque province



accidents du travail et les maladies professionnelles, loi sur les; et ses règlements
assurance médicaments, loi sur l'; et ses règlements
assurance-parentale, loi sur l'; et ses règlements
charte des droits et libertés de la personne; et ses règlements
code du travail; et ses règlements
équité salariale, loi sur l'; et ses règlements
formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre, loi sur la; et ses règlements
normes du travail, loi sur les; et ses règlements
protection des renseignements personnels dans le secteur privé, loi sur la; et ses règlements
régimes complémentaires de retraite, loi sur les; et ses règlements
régimes volontaires d'épargne-retraite, loi sur les; et ses règlements
relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, loi sur les; et ses règlements
santé et la sécurité du travail, loi sur la; et ses règlements
Tribunal administratif du travail, loi instituant le; et ses règlements
Charte de la langue française, et ses règlements
développement et la reconnaissance des compétences de la main d'œuvre, Loi favorisant le ; et ses règlements
Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail; et ses règlements

Section droit travail législative
liste d'envoi section travail



QC: *chimistes professionnels, loi sur les compagnies, loi sur les; et 1 règlement coopératives, loi sur les; et 1 règlement impôts, loi sur les lait mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, loi sur la; et des règlements producteurs de lait produits alimentaires, loi sur les; et 1 règlement régime d'investissement coopératif, loi sur le sociétés par actions, loi sur les; et ses règlements taxe de vente du Québec, loi sur la santé et sécurité du travail, Loi sur la*

FED: *aliments et drogues, loi sur les; et 1 règlement (certaines parties) canadienne sur les coopératives, loi; et 1 règlement canadienne sur les sociétés par actions; et 1 règlement commercialisation des produits agricoles, loi sur la; et 1 règlement Commission canadienne du lait, loi sur la; et 2 règlements coopératives, loi canadienne sur les; et 1 règlement impôt sur le revenu, loi de l' salubrité des aliments au Canada, loi sur la; et ses règlements sociétés par actions, loi canadienne sur les; et 1 règlement taxe d'accise, loi sur la*

AB: *Alberta Corporate Income Tax Act Occupational Health and Safety Act*

BC: *Income Tax Act Provincial Sales Tax Act Workers Compensation Act ; et des règlements*

MB: *Income Tax Act, The Retail Sales Tax Act, The Workplace Safety and Health Act, The*

Liste de lois dans notre base de données

▼ Outils gratuits utilisés

- [Assemblée nationale](#) pour les projets de loi québécois
- [LégisInfo](#) pour les projets de loi fédéraux
- [Gazette officielle du Québec](#) pour les règlements québécois
- [Gazette du Canada](#) pour les règlements fédéraux

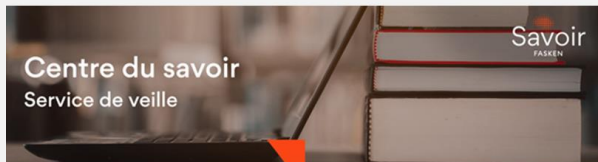
▼ Outil payant utilisé

- Legislative Pulse de LexisNexis
- Outil utilisé pour les projets de loi et les règlements des autres provinces canadiennes
- Alertes envoyées par courriel lorsqu'une loi ou un règlement surveillé est modifié.

Ontario - 1st Session of the 43rd Parliament

<input type="checkbox"/>	BILL TYPE	BILL NO.	BILL TITLE	1ST READING	2ND READING	3RD READING	ROYAL ASSENT	CHAPTER NO.	EFFECTIVE DATE
<input type="checkbox"/>	G	63	St. Thomas - Central Elgin Boundary Adjustment Act, 2023 ⓘ	Feb 22, 2023	Feb 23, 2023	Feb 28, 2023	Mar 2, 2023	S.O. 2023, c. 1	See Note ⓘ
<input type="checkbox"/>	P	65	Honouring Our Veterans Act, 2023 ⓘ	Feb 22, 2023	Mar 9, 2023	● Oct 24, 2023 ⓘ	● Oct 26, 2023	● S.O. 2023, c. 14	● Oct 26, 2023
<input type="checkbox"/>	G	79	Working for Workers Act, 2023 ⓘ	Mar 20, 2023	Mar 30, 2023	Sep 26, 2023 ⓘ	● Oct 26, 2023	● S.O. 2023, c. 15	See Note ⓘ
<input type="checkbox"/>	G	131	Transportation for the Future Act, 2023 ⓘ	Sep 25, 2023	Sep 28, 2023 * ⓘ				
<input type="checkbox"/>	G	135	Convenient Care at Home Act, 2023 ⓘ	Oct 4, 2023	● Oct 23, 2023				
<input type="checkbox"/>	G	136	● Greenbelt Statute Law Amendment Act, 2023 ⓘ	● Oct 16, 2023 ⓘ	● Nov 2, 2023				
<input type="checkbox"/>	P	137	● Planning for Your Silver Years Awareness Week Act, 2023 ⓘ	● Oct 16, 2023 ⓘ	● Oct 31, 2023				

Livrable



Pour consulter un document, veuillez cliquer sur l'hyperlien.

Suivi de projets de loi

120	SASKATCHEWAN Version sanctionnée pas encore disponible The Miscellaneous Statutes (Health Professions) Amendment Act, 2022	Adoption/3e lecture : 6 avril 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">The Saskatchewan Employment Act	Sanction : 6 avril 2023
	Entrée en vigueur : Par proclamation (s'il n'y a pas de changement dans la version sanctionnée)	
14	BRITISH COLUMBIA Version sanctionnée maintenant disponible Miscellaneous Statutes (Modernization) Amendment Act, 2023	Adoption/3e lecture : 29 mars 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">Employment Standards ActLabour Relations CodeHuman Rights Code	Sanction : 30 mars 2023
	Entrée en vigueur : 30 mars 2023	

Nouveaux projets de loi

310	NOVA SCOTIA Trade Union Act (amended)	Présentation/ 1ère lecture : 6 avril 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">Trade Union Act	
490	QUÉBEC Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l'Assemblée nationale Étapes de cheminement	Présentation/ 1ère lecture : 18 avril 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">Charte des droits et libertés de la personne	
24	BRITISH COLUMBIA Miscellaneous Statutes Amendment Act (No. 2), 2023	Présentation/ 1ère lecture : 6 avril 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">Employment Standards Act	Adoption/3e lecture : 25 avril 2023
235	MANITOBA The Employment Standards Code Amendment Act	Présentation/ 1ère lecture : 6 avril 2023
	Loi(s) et/ou règlement(s) modifié(es), entre autres, par ce projet de loi: <ul style="list-style-type: none">The Employment Standards Code	

Règlements édictés

BRITISH COLUMBIA

[B.C. Reg. 97/2023 amending B.C. Reg. 396/95 — Employment Standards Regulation made under the Employment Standards Act](#)

Entrée en vigueur : effective June 1, 2023, as set out in the attached Schedule 1; (b)effective January 1, 2024, as set out in the attached Schedule 2.

QUÉBEC

[700-2023](#)

[Normes du travail \(Mod.\)](#)

Règlements et autres actes

Gazette No. 15 du 12-04-2023 Page: 1044

Entrée en vigueur : 1^{er} mai 2023

▼ Ce que nous avons développé

- Formulaire d'abonnement aux veilles
 - Créé dans Microsoft Forms et automatisation de l'envoi des résultats à une boîte courriel commune et dans un document Excel partagé par PowerBI
 - Promotion de notre service de veille aux nouvelles embauches
 - Suivi et historique des demandes d'abonnement



* Required

Veillez sélectionner votre groupe de pratique.

3. Groupe de pratique : *

- Droit de l'environnement
- Droit des sociétés et droit commercial
- Droit immobilier
- Financement et opérations bancaires
- Fiscalité
- Litiges et résolution de conflits
- Technologies de l'information et propriété intellectuelle
- Travail, emploi et droits de la personne

Back

Next

▼ Ce qui s'en vient

- Optimisation de la diffusion de nos veilles législatives autant à l'interne qu'à l'externe
- Collaboration avec l'équipe d'innovation et d'automatisation pour améliorer le processus et éliminer les tâches répétitives

▼ Sources utiles

- [Le processus d'adoption d'une loi](#)
- Denis LeMay, Julie McCann et Martin Thiboutot, *Documentation juridique : recherche, rédaction et références*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2019. <https://edoctrine.caij.qc.ca/wilson-et-lafleur-livres/159/1661285356>
- [La veille juridique, une source d'inspiration pour l'innovation | Cairn.info](#)

Merci de votre attention!

FASKEN